



COALITION MONDIALE POUR L'ALIMENTATION SCOLAIRE

DOCUMENT D'ENGAGEMENT NATIONAL

REPUBLIQUE DU CONGO

Le gouvernement de la République du Congo soutient fermement les programmes d'alimentation scolaire en tant que levier politique pour stimuler et renforcer le capital humain, la croissance sociale et économique et les systèmes alimentaires durables.

Nous sommes convaincus que ce programme est une solution systémique qui permet de lutter contre la faim et la pauvreté des enfants, de favoriser leur nutrition, leur apprentissage, leur bien-être à long terme et l'équité en matière de santé, de renforcer les systèmes alimentaires et les économies locales, et de promouvoir l'égalité des sexes en maintenant les filles à l'école.

Nous pensons que les programmes d'alimentation scolaire vont bien au-delà de l'alimentation à l'école. Ils contribuent à améliorer et à diversifier l'alimentation des enfants, à leur apprendre à mieux manger et à soutenir les marchés et les systèmes alimentaires nationaux et locaux en utilisant des aliments cultivés localement dans la mesure du possible, en améliorant les possibilités offertes aux petits exploitants agricoles et aux entreprises de restauration locales, dont beaucoup sont dirigées par des femmes.

À l'heure où les dirigeants mondiaux doivent faire face à plusieurs crises à la fois, telles que la crise de l'éducation, la crise alimentaire et la crise climatique, la fourniture de l'alimentation scolaire devrait être considérée comme une mesure centrale et transversale qui contribuera à un avenir plus durable et plus équitable.

En tant que membre de la Coalition pour l'alimentation scolaire, la République du Congo annonce les engagements suivants en vue de la réalisation de ses objectifs :

- Le gouvernement s'engage à respecter le budget pluriannuel relatif à l'alimentation scolaire, conformément aux engagements pris dans la lettre d'entente signée entre le gouvernement et le PAM.
- Le gouvernement mettra en place un Conseil National Multisectoriel de l'Alimentation Scolaire (CNMAS) et un Comité Technique Interministériel (CTI) d'ici mars 2025.

- Le gouvernement élaborera une stratégie nationale de l'alimentation scolaire qui s'appuie sur la production locale et qui respecte les contraintes environnementales d'ici fin décembre 2025.
- Le gouvernement s'engage à structurer le cadre scolaire dans les zones abritant les populations les plus vulnérables y compris les populations autochtones et à mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire adapté à leur environnement d'ici 2030.
- Le gouvernement s'engage à renforcer le capital humain dans les différents secteurs impliqués dans l'alimentation scolaire d'ici 2030.

Fait à Brazzaville, le

20 FEV 2025



Anatole Collinet MAKOSSO

Premier Ministre,
Chef du Gouvernement